

Les expéditions de poivrons ne répondent le plus souvent pas aux exigences d'importation de la Bulgarie et de l'UE.

Автор(и): БАБХ, Българска агенция по безопасност на храните

Дата: 09.08.2021 Брой: 8/2021



Depuis le début de l'année jusqu'à présent, près de 407 tonnes de poivrons ont été retirées de la vente en raison de niveaux excessifs de résidus de pesticides établis en laboratoire lors des contrôles effectués par l'Agence bulgare de sécurité alimentaire (ABSA). Tous les aliments pour lesquels des non-conformités ont été identifiées par les inspecteurs de la direction « Contrôle aux frontières » n'ont pas été autorisés à entrer sur le territoire du pays et de l'UE. Conformément aux règlements de l'UE et à la législation de la République de Bulgarie, les produits ont été orientés vers la destruction ou renvoyés vers leur pays d'origine.

Depuis le début de l'année 2021, l'Agence bulgare de sécurité alimentaire (ABSA) n'a pas autorisé l'entrée sur les marchés en Bulgarie et dans l'UE de 1 546 tonnes d'aliments importés de pays tiers qui ne sont pas conformes à la législation.

Ces quantités ont été retenues au cours du premier semestre 2021. À titre de comparaison, les denrées alimentaires saisies aux frontières sur l'ensemble de l'année 2020 s'élevaient à 2 100 tonnes.

Parmi les denrées alimentaires d'origine non animale, les lots de poivrons sont les plus fréquemment non conformes aux exigences. Depuis le début de cette année jusqu'à présent, près de 407 tonnes ont été arrêtées en raison de niveaux excessifs de résidus de pesticides établis en laboratoire.

Les produits composés (denrées alimentaires destinées à la consommation humaine qui contiennent à la fois des produits d'origine animale et des produits d'origine végétale, où la transformation du produit primaire fait partie intégrante de la fabrication du produit final ; par exemple, les soupes instantanées) figurent parmi les autres marchandises les plus fréquemment inappropriées lors du contrôle aux frontières des denrées alimentaires d'origine animale – 23 tonnes et 400 kg. La raison en est des vérifications documentaires insatisfaisantes (documents manquants ou d'accompagnement non conformes à la législation). Dans la même catégorie d'aliments, les inspecteurs signalent plus de 23 tonnes d'abats d'agneau saisis (par exemple, les abats), ainsi que plus de 20 tonnes de produits laitiers.

Tous les aliments pour lesquels des non-conformités ont été identifiées par les inspecteurs de la direction « Contrôle aux frontières » n'ont pas été autorisés à entrer sur le territoire du pays et de l'UE. Conformément aux règlements de l'UE et à la législation de la République de Bulgarie, les produits ont été orientés vers la destruction ou renvoyés vers leur pays d'origine.

Les denrées alimentaires saisies, soumises à notification via le Système d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (RASFF), ont été notifiées immédiatement.

Selon les données de l'ABSA